

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2005

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

SÉRIES: L et ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : Série L 4 heures — Coefficient 4
 Série ES 4 heures — Coefficient 5

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1 / 11 à 11 / 11

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets **d'histoire** de la première partie et UN des deux sujets **de géographie** de la deuxième partie.*

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I

COMPOSITION

Les relations internationales de 1962 à 1991.

SUJET II

COMPOSITION

Les institutions de la V^{ème} République : naissance et adaptations.

SUJET III

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Sujet : Les hommes politiques français et la construction européenne.

Liste de documents :

Document 1 : texte de R. Schuman 1950.

Document 2 : articles de presse 1954.

Document 3 : caricature de Cummings 1963.

Document 4 : photo de F. Mitterrand et E. Kohl 1984.

Document 5 : texte de J. Delors 1987.

Première partie :

1. A partir de l'ensemble documentaire, rappelez dans quel contexte la construction européenne a débuté.
2. En quoi les documents 1, 2, 3 offrent-ils une vision contrastée du rôle de la France dans la construction européenne ?
3. En quoi les documents 3, 4, 5 éclairent-ils les enjeux de la construction européenne ?
4. Quels hommes politiques et quelles réalisations essentielles ne sont pas évoqués dans l'ensemble documentaire ?

Deuxième partie :

A l'aide des documents et de vos connaissances, vous rédigerez une réponse organisée au sujet : « les hommes politiques français et la construction européenne ».

Document 1:

Déclaration liminaire de Robert Schuman, le 9 mai 1950

Messieurs,

Il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte, d'un acte hardi, d'un acte constructif. La France a agi et les conséquences de son action peuvent être immenses. Nous espérons qu'elles le seront.

Elle a agi essentiellement pour la Paix. Pour que la Paix puisse vraiment courir sa chance il faut, d'abord, qu'il y ait une Europe. Cinq ans, presque jour pour jour, après la capitulation sans conditions de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les conditions européennes doivent s'en trouver entièrement transformées. Cette transformation rendra possibles d'autres actions communes impossibles jusqu'à ce jour.

L'Europe naîtra de tout cela, une Europe solidement unie et fortement charpentée. (...)

Une Europe où la Ruhr, la Sarre et les bassins français travailleront de concert et feront profiter de leur travail pacifique, suivi par des observateurs des Nations-Unies, tous les Européens, sans distinction, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, et tous les territoires, notamment l'Afrique, qui attendent du vieux continent leur développement et leur prospérité.

R. Poidevin, *Robert Schuman*, Paris : Beauchesne éditeur, 1988.

Document 2 :

Extraits de journaux de l'année 1954.

Le ***Volkskrant*** (31/8), éditorial intitulé « Heures sombres pour l'Europe ».

La décision de l'Assemblée nationale française a réduit à néant les espoirs que les amis de la France avaient mis en elle de la voir se placer à la tête d'une Europe libre et unie sur les plans militaire, politique et économique. Il ne fait aucun doute qu'on pourra trouver une solution pour réarmer l'Allemagne. Mais ce qui est plus douteux, c'est de savoir si l'on pourra trouver au parlement français une majorité qui lui soit favorable. Les différentes déclarations faites par les partis ont en effet jusqu'ici démontré qu'une telle majorité n'existait pas. Il faut malgré tout, plus que jamais, garder intact l'espoir de trouver finalement une solution qui permette à la France et à M. Mendès France de coopérer avec les alliés occidentaux à une intégration politique et économique de l'Europe.

Le ***Corriere della Sera*** (31/8)

Ce qui s'est passé ne serait pas un désastre, ce ne serait même qu'une clarification si la France était désormais résolue à travailler pour l'autre solution : une coalition militaire de défense...

Le peuple français n'accepterait jamais un réarmement allemand hors de tout contrôle. Mais on peut penser à un réarmement de l'Allemagne dans le cadre d'une alliance et sous le contrôle des organes et des commandements de cette alliance.

Le ***Washington Post*** (31/8)

Le rejet de la CED par la France, bien que représentant incontestablement le plus grand triomphe soviétique dans l'Europe d'après guerre, ne signifie pas la fin du monde. Les puissances de l'alliance atlantique ne devraient pas perdre de temps pour s'attaquer à l'étape suivante et elles trouveront chez M. Mendès France la meilleure volonté pour coopérer dans des conditions acceptables.

L'Europe en chantier, la Documentation photographique n°6150, février 1990.

Document 3 :

Caricature



Cummings, *France Soir*, février 1963.

Document 4:

F. Mitterrand et E. Kohl à Verdun en 1984.



Source : www.diplomatie.gouv.fr

Jacques Delors, discours du 18 juin 1987, palais des Congrès, Paris

Il fallait rechercher le levier d'une relance d'autant plus nécessaire que l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal – et nous l'avons réussi à l'issue de négociations extrêmement difficiles – allait conférer à la Communauté des responsabilités accrues. Sans grand dessein, sans objectif supérieur, sans thème mobilisateur majeur, la dispersion et l'enlisement nous guettaient. Je me suis longuement interrogé sur les voies de la relance, j'ai consulté les gouvernements, les chefs d'entreprises, les syndicalistes. Quatre possibilités se présentaient : un statut institutionnel, mais ce thème appelait un débat sans fin sur la réalité des souverainetés nationales ; la sécurité et la défense, sujets encore tabous et de toute façon en dehors de la compétence, à l'époque, de la Communauté européenne ; la monnaie, mais les Allemands et les Néerlandais posaient alors comme préalable au renforcement du système monétaire européen, le rapprochement des politiques économiques et la libéralisation des mouvements de capitaux ; la réalisation d'un grand espace économique européen.

J'ai choisi cette finalité d'un grand marché sans frontières et proposé au Parlement européen, en janvier 1985, puis aux chefs d'État et de gouvernement, de supprimer d'ici à 1992 tous les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux dans la Communauté, de réaliser ainsi un espace économique sans frontières, un véritable marché domestique de 320 millions de consommateurs qui serait le plus puissant du monde.

Gérard Bossuat, *les Fondateurs de l'Europe unie*, Belin Sup. histoire, 2001

DEUXIÈME PARTIE

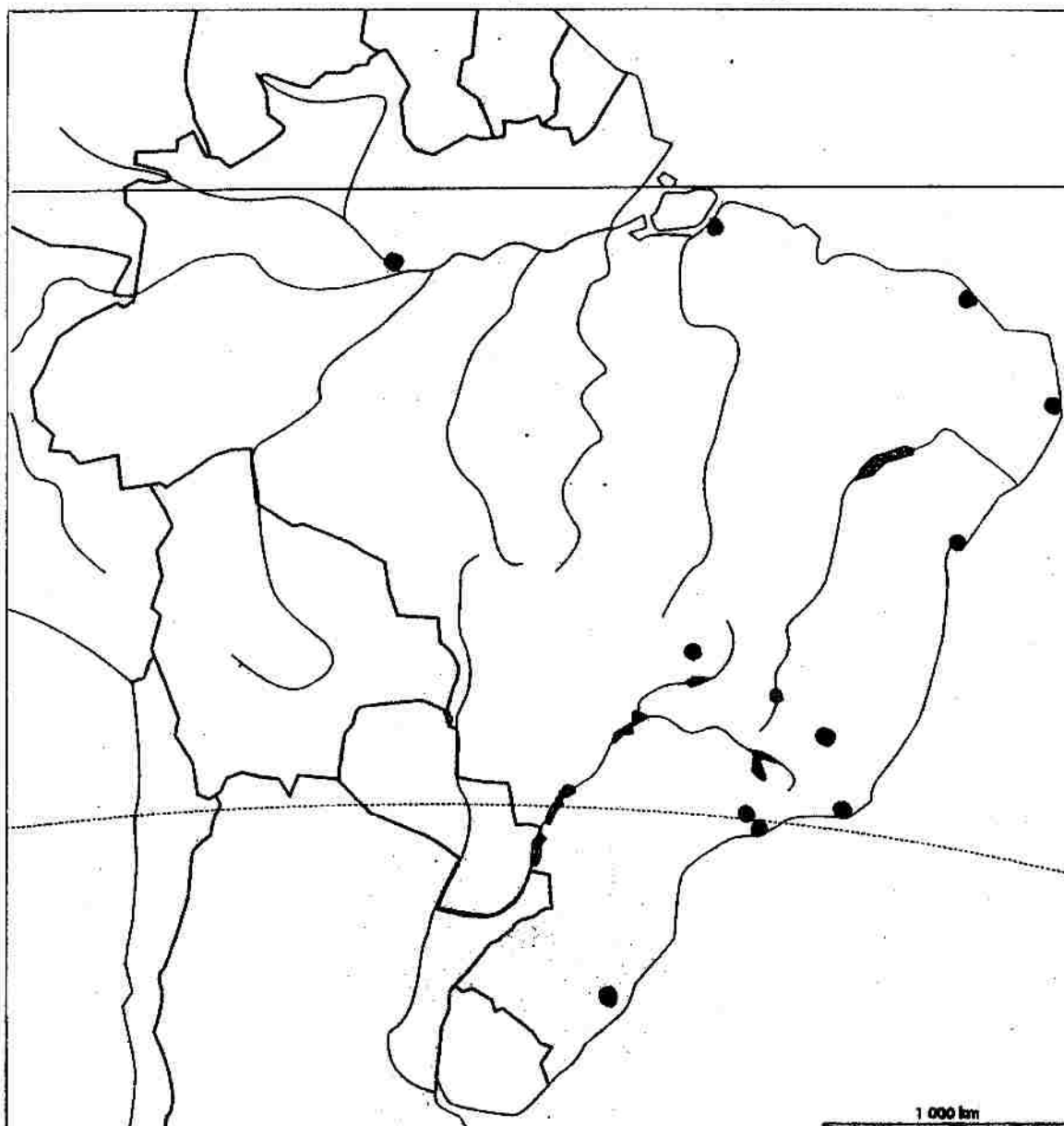
GÉOGRAPHIE

CROQUIS DE GEOGRAPHIE

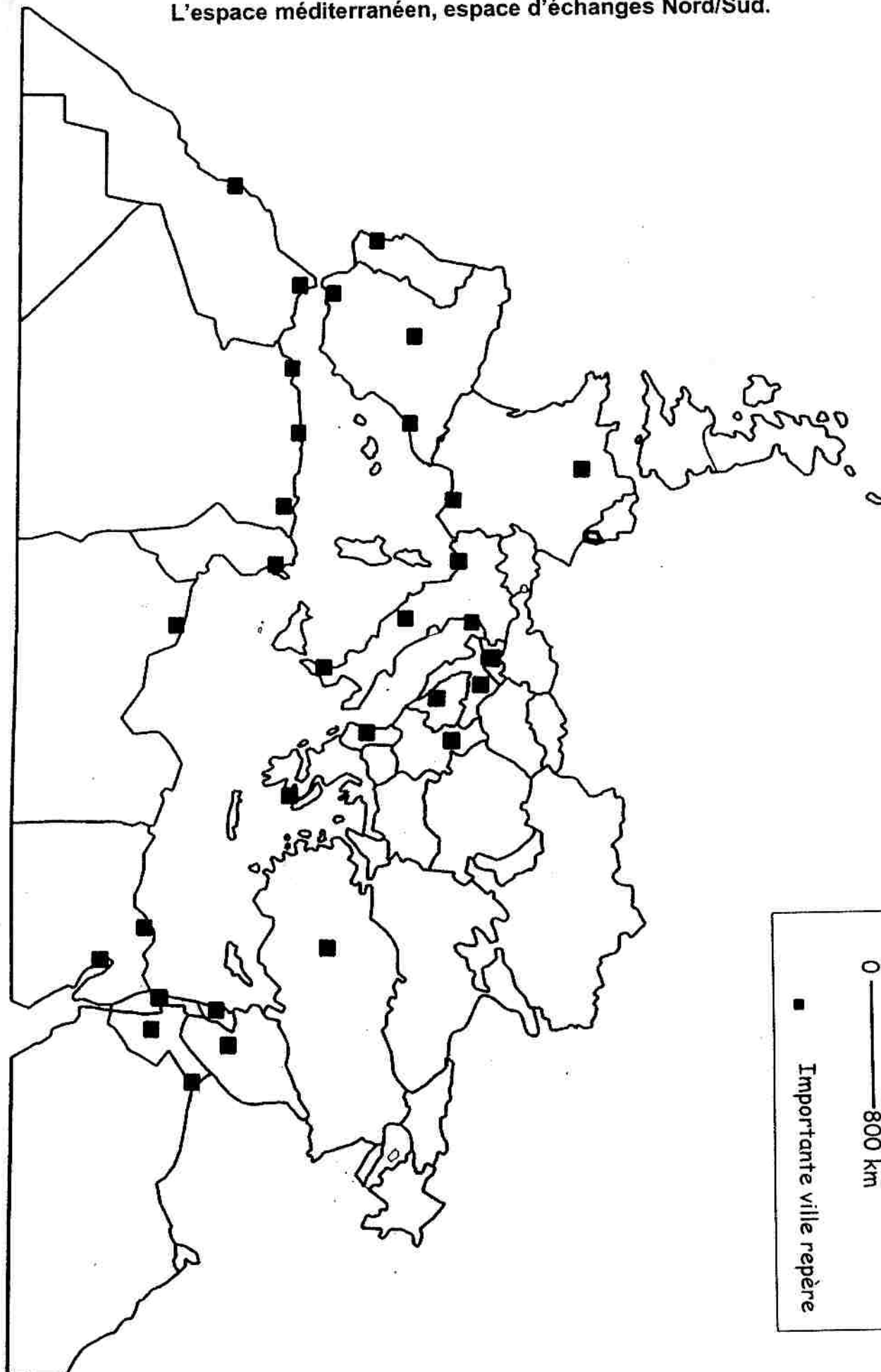
Le candidat choisit UN des deux sujets de géographie de la deuxième partie.
Il réalise un croquis, à partir du fond de carte fourni, accompagné d'une légende organisée.

SUJET I

Le Brésil : contrastes spatiaux de développement.



L'espace méditerranéen, espace d'échanges Nord/Sud.



Echelle :
0 ————— 800 km
■ Importante ville repère

LÉGENDE :

